



Politique

D'un clientélisme à l'autre : retour à la case départ ?

Jusqu'en 2017, les députés et les sénateurs disposaient d'une « réserve parlementaire » : une dotation financière que chaque parlementaire pouvait utiliser comme bon lui semblait pour soutenir des projets de collectivités locales ou d'associations. Malgré un effort de transparence en 2011 quant à l'utilisation des fonds alloués, les critiques de « clientélisme » ont perduré – d'où la suppression du dispositif.

À la place, pour soutenir les associations, est mis en place un nouveau Fonds de développement de la vie associative, ou FDVA-2, à ne pas confondre avec le FDVA réservé à la formation des bénévoles. Là aussi, si les montants de subvention et les associations bénéficiaires sont rendus publics, les critères et modalités d'attribution suscitent interrogations et incompréhensions.

D'où une proposition de loi pour le rétablissement de la « réserve parlementaire » au profit des petites communes (moins de 18 000 habitants) et des associations, à l'initiative de trois députés : Dino Cinieri (Les Républicains), Frédéric Descrozaille (Renaissance) et André Villiers (Horizons), rejoints par plus de 140 autres députés, de l'extrême droite à l'extrême gauche, qui ont cosigné le texte.

Les trois députés à l'origine du texte se défendent de toute intention clientéliste : pour eux, il s'agit de simplifier le dispositif et de resserrer les liens entre les parlementaires et leur territoire.

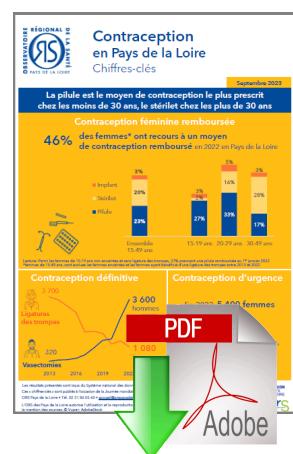


Santé publique

Chiffres-clés de la contraception en Pays de la Loire En 2022, la pilule est le moyen le plus prescrit

À l'occasion de la Journée mondiale de la contraception (26 septembre), l'Observatoire régional de la santé (ORS) a invité les femmes et les hommes à se renseigner sur les différents moyens de contraception. L'ORS sensibilise le grand public en mettant à disposition les chiffres-clés produits par le Système national des données de santé (SNDS) ⁽¹⁾. Ce dernier représente une base quasi exhaustive de données de santé collectées dans le territoire national. Leur diffusion contribue, entre autres, à transmettre des informations sur la santé, à appliquer les décisions politiques, ainsi qu'à faire connaître l'activité des professionnels et des établissements concernés.

Les résultats de 2022 sur la contraception féminine en Pays de la Loire révèlent que 46 % des femmes de 15 à 49 ans – non enceintes et sans ligature des trompes entre 2013 et 2022 – ont utilisé un moyen de contraception remboursé. Parmi les femmes de 15 à 49 ans, 23 % ont pris une pilule ; 20 % ont opté pour un stérilet et 3 % ont privilégié l'implant. L'ORS montre également que la pilule est la pratique contraceptive la plus répandue chez les moins de 30 ans, tandis que les 30 ans ou plus ont majoritairement préféré la pose de stérilet. La publication de cette infographie a pour objectif



(1) – Observatoire régional de la santé des Pays de la Loire, *Contraception en Pays de la Loire – Chiffres-clés*, septembre 2023 (1 page).

d'informer la population sur les relations sexuelles sans risque et d'alerter sur le nombre de grossesses non désirées puisque l'ORS rappelle qu'en 2022, 5 400 femmes ont eu recours à une contraception hormonale d'urgence ou « pilule du lendemain », dont 3 000 sont âgées de moins de 25 ans.

Par ailleurs, l'ORS aborde la stérilisation à visée contraceptive concernant les femmes et les hommes qui désirent

définitivement ne pas avoir d'enfant. En Pays de la Loire, 1 080 femmes ont bénéficié d'une opération de ligature des trompes en 2022, soit une baisse d'environ 70 % par rapport à 2013. À l'inverse, le nombre de vasectomies⁽²⁾ pratiquées dans la région a fortement augmenté ces dix dernières années, passant de 320 en 2013 à 3 600 en 2022.

Salaires et revenus

Privé et public : les métiers et leur rémunération

Tout en un seul endroit : **Dataviz salaires (Insee)**

Y compris pour le grand public, les études menées et les données diffusées par l'Insee sont indispensables à la compréhension des dynamiques économiques, sociales et démographiques de la France. Dans cette logique, à la fois pour le secteur privé et pour les trois fonctions publiques, le site interactif *Dataviz salaires* (Insee) met à disposition les données sur les rémunérations par profession, ce qui permet de positionner son propre salaire⁽³⁾. Cet outil diffuse le niveau des salaires moyens et leur tendance en prenant notamment en compte la multiplicité des professions, le sexe, la tranche d'âge et la région. Plus encore, une rubrique dédiée aux hauts salaires dresse le top 100 des professions et révèle le salaire au-dessus duquel se trouvent les 1 000 salariés les mieux payés.

Dans une présentation de cet outil sur le blog de l'Insee, Jean-William Angel apporte des précisions concernant l'utilisation de cette plateforme et sa récente mise à jour⁽⁴⁾. Des graphiques et des cartes interactives contribuent à faire parler les chiffres afin de mieux appréhender le salariat. S'y ajoutent des références bibliographiques sur les salaires précisant les sources et les

définitions. Promouvant la qualité statistique, l'Insee priviliege le calcul de la médiane car la moyenne peut être peu représentative de la réalité vécue par le plus grand nombre de salariés en raison de sa sensibilité aux valeurs extrêmes (ex. impact des très hauts salaires). En outre, *Dataviz salaires* permet aux utilisateurs, de manière ludique, de comparer les informations sur leurs salaires par rapport aux sources officielles et aux statistiques diffusées par l'Insee.



La pensée hebdomadaire

« Le bricolage répressif qui fait le quotidien de l'action européenne actuelle produit ce qu'il y a de pire et de plus cruel dans la migration d'aujourd'hui : la clandestinité. Source de malheurs, d'exploitations, de viols, de violences en tous genres, de racisme parfois même institutionnalisé en politique d'États avec lesquels on passe des pactes dangereux, elle fait le malheur de tous et nous détache de l'avenir. Ayons l'audace de regarder devant nous et de construire progressivement la grammaire migratoire du troisième millénaire ! »

Najat Vallaud-Belkacem, présidente de France terre d'asile, et Bertrand Badie, professeur émérite à Sciences Po Paris,
« La migration, jadis exceptionnelle, devient peu à peu l'avenir du monde », *Le Monde* du 22 septembre 2023.

(2) – La vasectomie est une intervention chirurgicale de stérilisation masculine qui consiste à ligaturer les canaux déférents pour empêcher le passage des spermatozoïdes jusqu'au canal éjaculateur.

(3) – <https://www.insee.fr/fr/outil-interactif/5369554/>

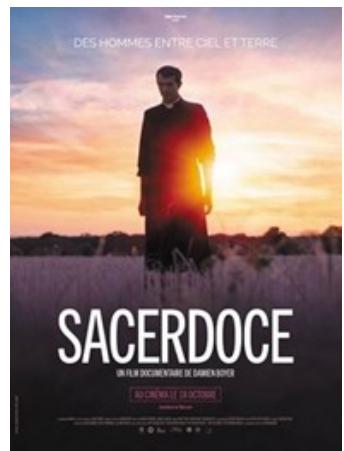
(4) – « En balade avec l'Insee sur l'échelle des salaires » (14 septembre 2023).

Le jeudi 19 octobre, à Laval Documentaire : *Sacerdoce*, de Damien Boyer

Le jeudi 19 octobre, à 20 h 30, au Cinéville de Laval, ciné-débat, en partenariat avec le Diocèse de Laval : projection de *Sacerdoce*, film documentaire de Damien Boyer (84 mn). C'est à travers le regard et la parole de cinq prêtres que le film prend forme. Chacun a sa personnalité, son charisme propre, son originalité, avec un même appel : celui de servir, d'où le titre *Sacerdoce*.

« Depuis des siècles, les prêtres accompagnent de nombreuses personnes dans leur vie, dans les moments de joie comme d'épreuve. Alors que le scandale des abus a entaché l'Église ces dernières années, les prêtres demeurent un mystère. Plus qu'un simple métier, leur fonction exige un style de vie si radical, celui du célibat, de l'abandon de la paternité et d'un style de vie sobre. Antoine, prêtre vagabond, ancien rider, sillonne l'Ariège avec sa caravane pour écouter les villageois. Gaspard, prêtre montagnard, pousse les jeunes à se dépasser, à contempler la création, et à se débarrasser de leurs addictions. François, prêtre parisien expérimenté, apporte son regard empreint de sagesse sur la nature profonde du sacerdoce. Paul souhaite remporter le championnat de France du clergé à vélo. Le Père Matthieu emmène Jésus en procession dans les quartiers chauds des Philippines. À travers leurs vies données au monde s'esquiscent les enjeux de leur engagement et de la prêtrise au XXI^e siècle. »

Tarif de réservation : 5,50 euros.



Le dimanche 22 octobre, à Charchigné

De « *remarquables maisons en granit* »...

Le dimanche 22 octobre, à 15 h, le Pays d'art et d'histoire Coëvrons-Mayenne organise une visite-découverte de Charchigné. La commune possède « *de remarquables maisons en granit caractéristiques de cette partie du territoire* ». Ce sera aussi l'occasion de découvrir l'histoire du village à travers notamment son église et la chapelle de Hauteville.

Rendez-vous devant l'église. Plein tarif : 5 euros ; tarif réduit : 3,50 euros ; gratuit pour les moins de 18 ans et les étudiants.



Le retable du maître-autel (XVIII^e-XIX^e siècle)

Les mercredis 8, 15 et 22 novembre, à Laval et Mayenne

Histoire et mémoire des requis du Service du travail obligatoire

Les mercredis 8, 15 et 22 novembre, à 14 h 30 aux Archives départementales, à Laval, ou à 19 h 30, à La Vigie – Mémorial des déportés, à Mayenne, l'Association pour le Mémorial de la déportation organise un cycle de conférences : « Travailler chez l'ennemi – Histoire et mémoire des requis du STO », avec Marie-Claude Tourtelier, vice-présidente de l'association et enseignante agrégée d'histoire.

Mercredi 8 novembre : « Prédation économique, stratégie de guerre, collaboration d'État : que fut le Service du travail obligatoire (STO) ? »

Mercredi 15 novembre : « Livrés, expatriés, contraints, surveillés : comment les requis vivaient en Allemagne ? »

Mercredi 22 novembre : « Occultées, défensives, oubliées : la douloureuse question des mémoires du STO ».

Tarif : 6 euros la conférence ou 15 euros le cycle.

Sur inscription : tél. 02 43 08 87 35 ;

Mél. memorial.deportes53@gmail.com